



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

CAVT VPA95

Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail

ASSOCIATION HEVEA

CAVT – VPA 95
Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail
7 rue du Petit ALBI
95800 CERGY
Tél. : 01.30.32.57.40

I - PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT : CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

A sa création, l'association VPA95 met en place son action par le biais de trois établissements complémentaires : un accueil de jour, un foyer d'hébergement temporaire et un service d'accompagnement à la vie sociale. L'accueil de jour (CAVT), ouvert en 1991, accueille d'abord 16 personnes handicapées mentales légères, puis 19 personnes en 2005, après autorisation du Président du Conseil Général.

Suite à l'avis favorable du CROSMS pour le dossier global d'extension présenté par le gestionnaire en 2008, le président du conseil général a autorisé l'extension de 5 places supplémentaires par arrêté en date du 21 juillet 2008. La capacité d'accueil est depuis de 24 usagers.

L'établissement s'inscrit depuis son ouverture dans une démarche d'insertion et de maintien dans le milieu ordinaire de travail des jeunes adultes en situation de handicap mental léger, par un accompagnement limité à deux ans pour le centre de jour. L'accompagnement éducatif, dans le cadre des différents ateliers, a pour but de permettre une acquisition de savoirs professionnels, en termes de savoir-être et de savoir-faire. Les stages en entreprise menés à bien grâce à un partenariat établi entre les entreprises et l'association, permettent aux jeunes adultes de mettre en application leurs apprentissages. Depuis Janvier 2023, le CAVT travaille aussi l'orientation vers le milieu protégé car nous constatons que de plus en plus de personnes accueillies demandent à être orientées en ce sens.

Pour rappel, au 1^{er} janvier 2013, VPA 95 a fusionné avec les associations « La Garenne du Val » et « La Hêtraie », ce rapprochement a donné lieu à la création de l'association HEVEA ; « Habiter Et Vivre Ensemble Autrement ».

II - ELEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT

1. Le fonctionnement de l'établissement CAVT en 2023

Journées d'ouverture :	251 jours
Heures d'ouverture :	Du lundi au jeudi de 08h30 à 16h30 Le vendredi de 08h30 à 15h30

LE CENTRE D'ADAPTATION A LA VIE ET AU TRAVAIL

Structure d'Adaptation à la Vie Sociale et Professionnelle



L'ACCOMPAGNEMENT

Favoriser l'insertion professionnelle et sociale en milieu Ordinaire et ou milieu protégé



OBJECTIFS

Acquérir de l'autonomie dans la vie quotidienne

Sensibiliser et familiariser au monde du travail

Travailler la posture professionnelle
Affiner et consolider les motivations professionnelles.

Encourager l'effort dans l'organisation du travail.

Valoriser l'apprentissage des compétences



ACTIONS

Insertion sociale et professionnelle

Renforcement des acquis

Affirmation de l'autonomie

Préparation professionnelle

Consolidation de l'emploi

Accompagnement et acquisition de savoirs réalisés dans différents ateliers



PUBLIC

Etre en situation de handicap mental léger et orienté par la CDAPH

Etre Motivé à travailler

Etre suffisamment autonome dans les transports

Etre âgé de 16 à 25 ans

Vie professionnelle

- Prendre en compte les projets des personnes et les mettre en lien avec la réalité du marché du travail.
- Sensibiliser et familiariser au monde du travail (Ponctualité, assiduité, posture, codes socio-professionnels, compréhension des consignes, présentation...)
- Obtenir les bases essentielles pour commencer à travailler.

La socialisation

- Amener à connaître et mettre en pratique les règles de notre société ; savoir vivre ensemble.
- Viser une intégration sociale et professionnelle.
- Rechercher une place durable dans le milieu ordinaire et ou protégé.

La Vie sociale et relationnelle

- Travailler à rendre plus faciles les ouvertures vers l'extérieur et les relations avec d'autres.
- Encourager à sortir du milieu professionnel, à élargir les relations de voisinage et d'amitié, à organiser des activités diverses au sein des structures, à découvrir et à cultiver les passions.

2. Les éléments nouveaux ayant eu un impact budgétaire sur l'exercice 2023

- Arrivée du nouveau directeur
- Deux salariés au 4/5ème
- Départ de l'éducatrice technique jardin/permaculture
- Recrutement d'une éducatrice technique jardin/permaculture
- Réorganisation secrétariat CAVT avec la présence deux après-midi par semaine de la secrétaire au CAVT, puis 1,5 jour par semaine
- Accueil téléphonique et physique effectué par des travailleurs de l'ESAT la Hêtraie (détachement)

3. Les habilitations

Nombre de places	24	
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023 :	26	
Nombres d'usagers ayant fréquenté le CAVT en 2023 :	44	
Nombre d'entrées sur l'année :	10	(7 hommes - 3 femmes)
Nombre de sorties sur l'année :	3	(1 homme - 2 femmes)

Etat d'avancement de la démarche d'amélioration de la qualité

La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration continue de la qualité est un acte volontaire qui a pour objectif de faire progresser le niveau des prestations requises, la satisfaction des usagers, et de répondre aux exigences de la loi du 2 janvier 2002.

ETS	Date d'ouverture	Date d'autorisation	Caractère expérimental	Renouvellement 1er	Renouvellement 2nd	Renouvellement 3ème	Renouvellement 4ème	Evaluation interne finalisée	Evaluation externe
CAVT	01/01/91	20/06/90	OUI= 2 ans	01/01/93	01/01/95	01/01/10	03/01/17	06/06/14	16/04/2015

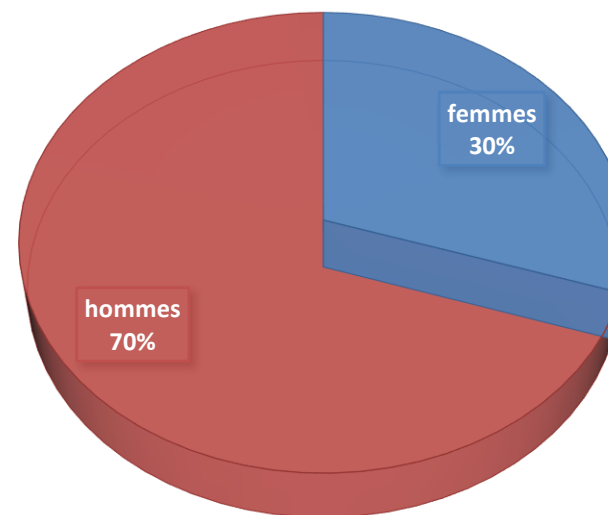
III - POPULATION(S) ET ACTIVITES

1. La population du CAVT

Nous avons accueilli (prise en charge et stage) 44 usagers sur l'ensemble de l'année 2023 :

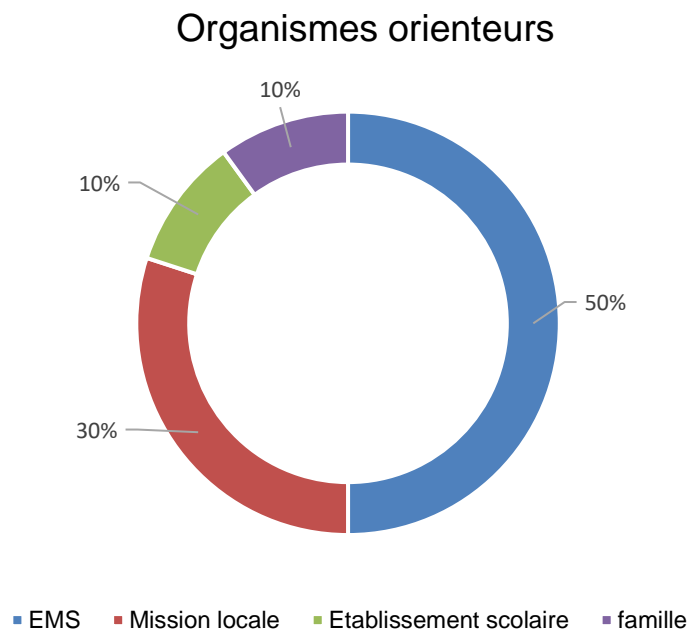
- **31 hommes soit 70% des usagers (55% en 2021, 57% en 2022)**
- **13 femmes 30% des usagers (45% en 2021, 43% en 2022)**

Le nombre d'hommes accueillis est toujours supérieur à celui des femmes. Ce constat est le même depuis 2020.



2. Les organismes orienteurs avant intégration des jeunes

Les organismes partenaires prenant rendez-vous avec le CAVT peuvent être de droits communs (Missions locales), de droit privé (des établissements médicaux sociaux ou de soins), ou public (MDPH/CDAPH, l'Aide Sociale à l'Enfance). Cette année, il a été nécessaire d'aller rencontrer les différents partenaires afin de présenter les nouveautés du projet d'établissement à savoir l'accompagnement vers le milieu protégé des personnes accueillies. De ce fait, nous remarquons via le graphique ci-dessous, que le travail fait avec les EMS (établissement médicaux-sociaux) et les missions locales favorisent l'orientation des jeunes vers le CAVT.



Avec la séparation entre ETAP'APPART et le CAVT, nous n'avons pas eu d'orientation provenant directement de l'aide sociale à l'enfance. Malgré cela nous sommes régulièrement en lien et des perspectives d'accompagnement sont en cours et devraient aboutir en 2024.

3. Les premières prises de contact

Nouveauté dans la prise de contact avec les candidats du CAVT.

Auparavant, La psychologue et le chef de service, rencontraient les lundis matin, des postulants pour le CAVT.

Pour faciliter les rencontres avec les candidats, le chef de service, la psychologue et un des membres de l'équipe éducative s'organisent afin de prévoir à minima un binôme ou idéalement les trois pour les rendez-vous de préadmission.

Ce procédé permet de voir plus de jeunes qu'auparavant car le chef de service partage son temps entre le CAVT de Cergy et celui de Garges. De plus, ces rencontres sont plus enrichissantes lorsqu'elles sont articulées entre CDS, psychologue et éducateur car le regard sur le candidat est porté par plusieurs personnes et donc l'échange est d'autant plus intéressant.

A l'issue de ce rendez-vous, un stage de contact peut être programmé. Il est demandé au candidat de revenir vers l'équipe du CAVT pour se positionner ou non pour le stage.

Selon les profils des candidats nous proposons différentes formes de durée de stage. Le stage de contact classique 3 semaines, le stage de contact d'une semaine renouvelable 2 fois (afin d'arriver à trois semaines) qui permet aux jeunes de faire un point en fin de semaine et favoriser un échange afin de savoir s'il souhaite poursuivre ou arrêter le stage de contact d'une semaine pour les jeunes qui montrent des difficultés importantes lors du rendez-vous de préadmission mais pour qui nous offrons la possibilité d'intégrer le CAVT.

a. Les rendez-vous en 2023

- **23** contacts ont été pris avec des usagers souhaitant éventuellement intégrer le CAVT
- **23** rendez-vous ont été honorés

b. Les stages de contact

23 usagers ont été reçus physiquement en entretien préalable au stage de contact et **19 stages** de contacts ont été réalisés en 2023. Certains usagers n'ont pas été intéressés car le travail autour de la situation d'handicap n'était pas engagé et donc ils ne reconnaissaient pas leurs difficultés. Pour d'autres le stage n'a pu se faire car ils sont engagés sur d'autres dispositifs et ne sont pas actuellement dans la nécessité d'expérimenter le CAVT. Cette année nous avons proposé des stages à tous en proposant des modèles de durée de stage différents en fonction de chacun afin d'adapter la prise en charge dès le stage de contact.

En chiffres :

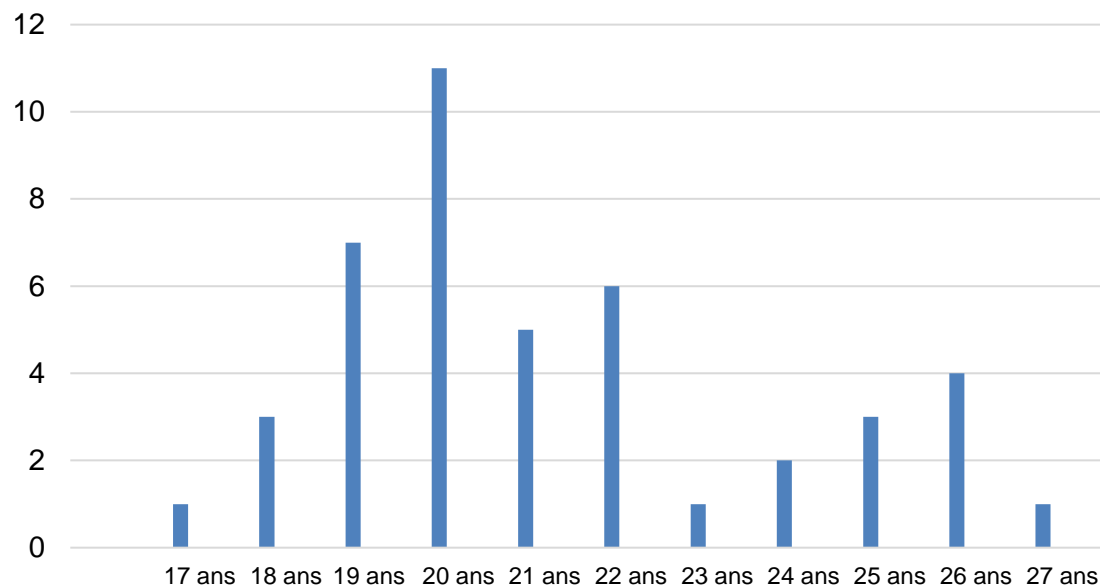
10 admissions ont pu être réalisées en 2023.

2 admissions avaient été réalisées dès 2022.

c. Les orientations CDAPH

Toutes les notifications reçues par via trajectoire nous ont amené à prendre contact par téléphone avec les candidats.

4. La répartition par âge

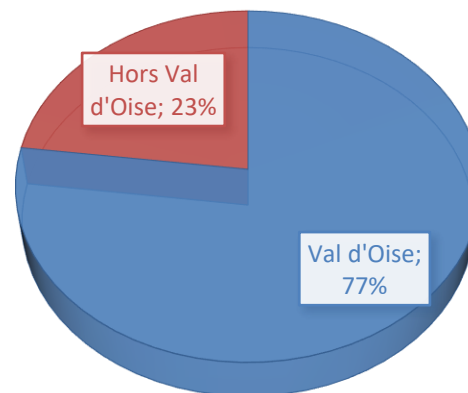


La moyenne d'âge des 44 jeunes qui ont fréquenté le CAVT est de près de 21 ans.

5 personnes accompagnées fréquentant ou ayant fréquenté le CAVT en 2023 ont plus de 25 ans. Ces jeunes sont encore accompagnés afin de finaliser le projet professionnel avant de mettre fin à la prise en charge. La MDPH est informée car elle renouvelle les notifications pour nous permettre de finir notre accompagnement dans un laps de temps précis.

5. L'origine des départements des usagers pour l'année 2023

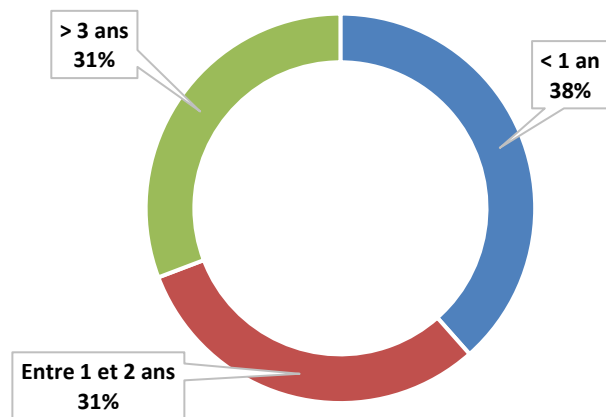
Au 31 décembre 2023, sur les 26 personnes présentes, 20 ont un domicile de secours dans le Val d'Oise et 6 viennent d'un autre département.



6. La durée moyenne de l'accompagnement

Nos axes de travail ont porté sur 4 critères :

- RDV bimensuel Chargé d'insertion et encadrant = sur le projet professionnel de la personne accompagnée
- RDV trimestriel Éducateur référent et encadrant = sur le projet individuel de la personne accompagnée
- RDV sur la démarche qualité du fonctionnement et de l'organisation de la prise en charge
- Dès l'accueil du jeune, la chargée d'insertion est associée au 1^{er} RDV d'élaboration du projet professionnel en collaboration avec l'éducateur référent.



31% des jeunes restent plus de 3 ans au CAVT, contre 58% en 2022.

L'autonomie et l'autodétermination sont 2 concepts particulièrement difficiles à acquérir pour ce public qui n'a jusqu'ici pas été habitué à devoir se prendre en charge et à décider par lui-même.

La crainte de quitter une structure où ils trouvent un cadre sécurisant les « poussent inconsciemment » à mettre en échec les emplois qui peuvent leur être proposés.

Pour d'autres, il faut entamer un travail long et difficile de deuil du milieu ordinaire pour le milieu protégé.

7. La durée de prise en charge des personnes sorties au cours de l'année 2023

La durée moyenne de prise en charge des 3 usagers sortis de l'établissement en 2023 est **de 4 ans et 6 mois** (3 ans et 9 mois *en* 2022).

8. Les ateliers professionnalisants du CAVT

L'objectif du CAVT est d'amener les jeunes accompagnés en situation professionnelle. Les différentes activités proposées sont :

La cuisine ; permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Équipement de Protection Individuel (EPI,)
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- De tenir compte des règles de sécurité et d'hygiène qui se traduit par une série de fiches de procédures définies par la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) : Fiche de procédures - Fiche de consommation maximale des produits entamés - Fiche sur « La marche en avant » - La fiche de décontamination - La fiche de sécurité.
- D'adopter un vocabulaire professionnel
- D'apprendre à anticiper

Le maraichage en permaculture ; permet de découvrir :

- Des contraintes de travail : l'obligation du port des Equipement de Protection Individuel (EPI,)
- De nouveaux savoir-faire via l'apprentissage de gestes techniques,
- D'adopter un vocabulaire professionnel,
- De respecter la nature et son rythme naturel, sensibilisation au recyclage, compost,
- Le rythme des saisons et les conséquences sur la culture.

L'entretien des locaux : permettre aux jeunes de réaliser l'entretien de locaux à l'aide de procédures. Ces actions d'entretien visent à transmettre des techniques applicables dans divers lieux d'intervention. Elles visent aussi à travailler des notions d'hygiène transposables en emploi comme au domicile.

La lingerie a pour mission principale l'entretien du linge du CAVT. Depuis la COVID, les quantités de linge à entretenir ont été multipliées. Cette situation exceptionnelle a permis de travailler le temps d'exécution des tâches et de « pousser » les jeunes à avoir un rythme de travail plus soutenu.

La couture se poursuit dans le cadre de petites réparations des tenues et la création de serviettes de table, tote-bags. Cet atelier est particulièrement intéressant quant à l'évaluation de la motricité fine.

L'entretien des espaces verts : permet de travailler le port des EPI, les règles de sécurité pour l'utilisation du matériel thermique notamment.

Un planning est fait pour que chaque semaine, tous les jeunes soient positionnés sur des ateliers différents. La participation à chacun des ateliers est obligatoire et permet aux éducateurs techniques d'évaluer les difficultés, les compétences, les évolutions au fil du temps. L'observation fine de chaque jeune donne des informations importantes à la chargée d'insertion professionnelle (CIP) pour la mise en place de leur projet professionnel, la recherche de stages/d'un emploi en entreprises ou l'accompagnement à l'intégration d'une formation.

9. Les actions à visée d'insertion professionnelle

Dans le cadre des missions du CAVT propre à l'insertion professionnelle, trente stages ont été mis en place, deux usagers ont été en formation et douze contrats de travail ont pu être signés en 2023. Sept jeunes sont en maintien en emploi. En effet une veille est assurée entre la CIP et l'employeur le temps de pérenniser l'emploi.

Nous proposons aux nouveaux arrivants d'aller progressivement vers le monde professionnel grâce à des immersions en entreprise.

Quadricycle :

Une fois par semaine, un groupe de deux ou trois jeunes a été en immersion avec l'association Quadricycle, permettant une mise en situation professionnelle par le biais de différents chantiers (espaces verts, désencombrement, manutention).

Th-Oise :

Une immersion de trois jours a eu lieu avec trois jeunes, accompagnés d'un professionnel du CAVT.

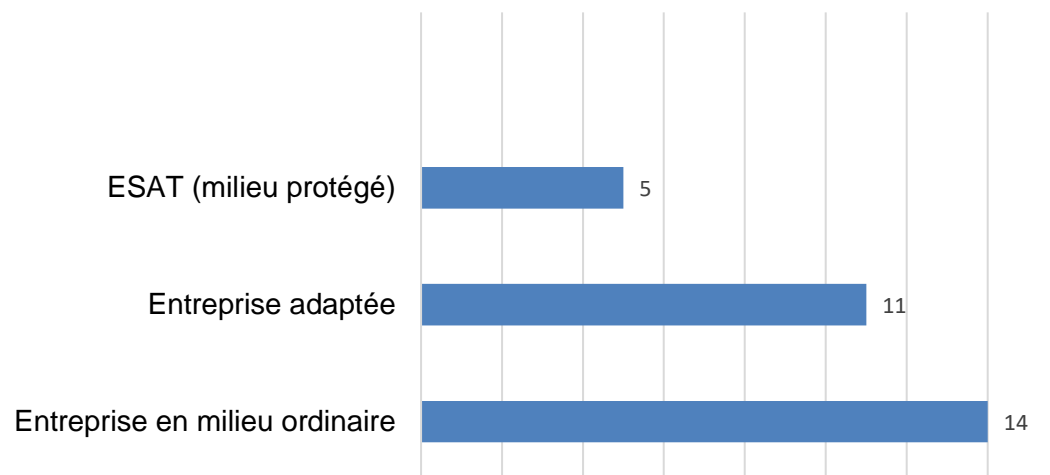
Cette immersion permet aux jeunes de découvrir le monde professionnel et éventuellement se projeter vers un stage. Les professionnels peuvent évaluer les capacités de travail et les compétences sociales des jeunes.

Atelier blanchisserie à l'ESAT la Hêtraie :

Une fois par semaine, un groupe de jeunes du CAVT se rend en atelier blanchisserie afin d'en découvrir le travail proposé en milieu protégé, apprendre les différentes techniques de pliage, à trier le linge et utiliser le matériel dont nous ne disposons pas au CAVT (par exemple calandre).

a. Stages :

Nombre de stages réalisés en 2023



ESAT	Entreprises adaptées	Milieu Ordinaire
<ul style="list-style-type: none"> - ESAT la HETRAIE (conditionnement, espaces verts) ; - ESAT la Montagne (cuisine) ; - ESAT AVENIR de Persan (cuisine, blanchisserie) ; - ESAT les Bellevues APF (conditionnement, audiovisuel). <p><i>(Les quatre ESAT ont été sollicités pour permettre aux jeunes désirant d'effectuer des stages dans différents domaines comme la cuisine, le conditionnement ou encore le montage audio-visuel).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maison hospitalière SOTRES à Cergy ; - Cuisine centrale Fondation ANAÏS à Jouy-le-Moutier ; - TH OISE à Taverny ; - Févier d'or à Saint-Ouen-l'Aumône 	<ul style="list-style-type: none"> - Sogeres au foyer de la Garenne du Val (restauration) ; - Intersport (vente) ; - Association Quadricycle (espaces verts) ; - Association AFPM (service à la personne, vente) ; - Superdem (déménagement) ; - Lignes et courbes (menuiserie) ; - Menuiserie Saint-Antoine ; - Art & jardins (espaces verts) ; - Librairie Alchimiste (vente).

b. Formation :

Au cours de l'année 2023, deux jeunes adultes accueillis au CAVT étaient en formation. Une jeune est en formation CAP palefrenier soigneur depuis septembre 2022. Un autre a effectué une formation Maçon du bâti ancien, qui lui aura permis d'obtenir un certificat de compétences professionnelles.

c. Emploi :

En 2023, plusieurs personnes accompagnées se sont vu proposer des contrats (CDD, CDI, intérim, contrat civique) :

- Un CDD tremplin à la cuisine centrale de la Maison Hospitalière (SOTRES) ;
- Un CDI au GIFI de Nanterre ;
- Un CDD a été suivi d'un CDI à Intersport ;
- Un CDI en tant qu'agent de production à la Fondation ANAIS ;
- Un jeune est en contrat civique dans une Association à Osny ;
- Quatre jeunes ont été en mission d'intérim avec le partenaire Quadricycle.

En ESAT :

Une jeune adulte a intégré l'ESAT la Montagne en atelier restauration et ce, à sa demande (auparavant équipière polyvalente chez McDonald's). Une jeune adulte a été admise à l'ESAT la HETRAIE (atelier cuisine et blanchisserie) en fin d'année.

d. Bilan :

Une nouvelle dynamique a été impulsée courant 2023. Dix personnes ont intégré le CAVT et trois personnes ont vu leur accompagnement prendre fin, dont deux pour lesquels l'emploi est stabilisé (conditions de travail, horaires, postes adaptés) et un pour lequel la fin de prise en charge a été actée au regard de sa situation (27 ans).

Suite au renouvellement de l'effectif de jeunes accompagnés, le CAVT a connu un ralentissement au niveau de la mise en emploi par rapport aux années précédentes. En effet, la plupart d'entre eux n'en sont qu'à la première phase de leur accompagnement, à savoir la mise en situation de travail en interne permettant de développer leurs compétences socioprofessionnelles avant la mise en place de stages et immersions extérieures.

Il est important de souligner que trois jeunes accompagnés ont vu des opportunités professionnelles s'offrir à eux, qu'ils n'ont pas saisies pour diverses raisons (refus, démarche non participative, manque de communication).

Enfin, deux jeunes sont en liste d'attente pour intégrer des ESAT. Un usager qui intégrera l'ESAT l'Avenir en atelier blanchisserie le temps qu'une place se libèrera en restauration et l'autre à l'ESAT des Bellevues APF en atelier conditionnement/montage vidéo.

10. Les actions du CAVT en 2023

- **Quadricycle :**

Chaque jeudi, en fonction des besoins du service et de l'organisation prévue, un groupe de deux ou trois jeunes adultes accompagnés au CAVT est mobilisé dans le cadre de chantiers éducatifs avec l'Association Quadricycle. Le but de ces journées est de leur permettre de découvrir le monde du travail à travers différents chantiers en extérieur (espaces verts et manutention entre autres) et de les sensibiliser au respect de la nature, ainsi qu'à l'entretien de la flore.

Tout au long de ces journées, les jeunes adultes sont évalués sur leurs aptitudes et compétences professionnelles. S'ils en sont d'accord, ils peuvent se voir proposer un stage de deux ou trois semaines au sein de l'Association. Par la suite, si le stage est jugé satisfaisant, les jeunes adultes pourront se voir proposer ponctuellement des contrats à durée déterminée selon les différents besoins du responsable de l'Association. En effet, ce dernier travaille en partenariat avec Val d'Oise Habitat et peut se voir confier des missions telles que du désencombrement ou du nettoyage des parties communes au sein des résidences.

Le CAVT sollicite alors l'agence d'intérim TILT Services de Cergy qui se charge de rédiger le contrat de travail.

Concernant les chiffres, en 2023 :

- 17 journées permettant la mise en place de chantiers éducatifs ont été organisées ;
- Deux jeunes adultes ont réalisé un stage de trois semaines au sein de l'Association Quadricycle du 16 janvier au 3 février ;
- Deux jeunes adultes ont participé à un chantier rémunéré de nettoyage du 24 au 28 juillet ;
- Un jeune adulte a participé à un chantier rémunéré d'espaces verts le 17 août ;
- Un jeune adulte a participé à un chantier rémunéré de nettoyage du 9 au 13 octobre.

- **TEAME95** :

Le dispositif **TEAME** vise à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, études, ou formation, par le biais d'un accompagnement collectif de trois mois. Un groupe de dix jeunes a pour objectif de développer une action à visée solidaire. Par ce biais, ils vont pouvoir monter en compétences (savoir-être et savoir-faire) et reprendre confiance en eux. En parallèle de cette aventure collective, chaque jeune est suivi par un chargé d'accompagnement professionnel. L'objectif est de permettre à chaque jeune de devenir acteur de son parcours et trouver une solution qui lui corresponde. Dès lors, il est possible de faire le lien entre le fonctionnement du dispositif et l'accompagnement proposé au CAVT qui se veut, à la fois, à visée collective et individualisée.

Ainsi, les professionnels de la TEAME, située à Cergy, ont sollicité l'équipe éducative du CAVT afin de présenter le projet réfléchi par le groupe de jeunes qui se tournaient vers la rencontre de personnes en situation de handicap. Le projet se caractérisait par une semaine de partage avec les jeunes adultes accompagnés au CAVT au sein de leurs locaux et à l'extérieur avec pour thématique « gagner en confiance à travers des activités artistiques ».

Cette semaine a vu le jour du 13 au 16 mars et a permis à sept jeunes adultes d'en bénéficier, n'étant ni en situation d'emploi, ni de stage dans le cadre de leur parcours au CAVT.

	Lundi 13/03	MARDI 14/03	Mercredi 15/03	Jeudi 16/03
Matin 10h-12h30	Présentation et Jeux de connaissance	Customisation de t-shirt	Sortie Foot en salle Osny	Shooting Photo
Repas 12h30-13h30	Repas	Repas	Repas	Repas
Après-midi 13h30-16h	Rencontre Inspirante	Initiation Au théâtre	Atelier Éloquence	Bilan

Planning de la semaine pensé par les jeunes de la TEAME.

Lors de l'arrivée le lundi matin, une appréhension a été ressentie tant du côté des jeunes de la TEAME, que pour les jeunes adultes du CAVT. Après une présentation de la semaine et un tour de table permettant à chacun de se présenter brièvement, des jeux de connaissance ont débuté permettant de mettre le corps en mouvement. Par la suite, des binômes devaient être formés (un jeune de la TEAME avec un jeune adulte du CAVT) où l'un présentait l'autre et inversement (prénom, âge, hobbies, projet professionnel notamment). Par ce biais, une première approche a pu opérer et déconstruire les aprioris. L'après-midi, une personne ayant écrit un livre sur son histoire de vie a pu venir la partager. Il en est ressorti que peu importe le handicap, les difficultés, chacun d'eux dispose de qualités qui lui sont propres et qu'il est nécessaire de les mettre en lumière pour son avenir.

Le mardi matin, chaque jeune devait customiser son propre tee-shirt pour le shooting photo du jeudi. De cette démarche individuelle, il est vite apparu une entraide mutuelle, que ce soit pour l'utilisation des ordinateurs, comme pour les idées de personnalisation. L'après-midi, une initiation au théâtre a eu lieu. Chacun a été amené à devoir s'exprimer individuellement devant le groupe autour d'improvisations. L'ensemble des jeunes adultes du CAVT a été capable de relever le défi.

Le mercredi matin, un foot en salle a permis à l'ensemble de groupe de se retrouver autour d'une activité à visée sportive et collective. Certains n'ont pas participé à l'activité mais sont restés aux abords du terrain pour encourager ceux qui jouaient. L'entente et la cohésion de groupe ont régné tout au long de cette matinée. L'atelier éloquence de l'après-midi a permis des mises en situation à travers des simulations d'entretiens professionnels, où les jeunes jouaient, à tour de rôle, le rôle du recruteur et du candidat.

Pour la dernière journée, les jeunes adultes du CAVT ont eu la possibilité de participer à un shooting photo personnalisé dans un studio professionnel. Ils en sont ressortis avec une photo professionnelle et une autre mettant en avant leur personnalité. Certains ont pu, par exemple, apporter des déguisements. Lors du bilan de l'après-midi, tous ont pu s'exprimer sur leurs ressentis de la semaine, ce qu'ils en ont retenu, ce qu'ils ont apprécié ou encore ce qui les a mis en difficulté.

Aux travers des différents ateliers proposés, les professionnels du CAVT ont pu constater un réel bénéfice pour les jeunes adultes, notamment en terme d'adaptabilité, socialisation et dépassement de soi. Des liens ont été créés entre certains jeunes. Après cette semaine d'échange riche en émotion et partage, les jeunes adultes ont tenu à inviter les jeunes de la TEAME au sein des locaux du CAVT pour leur présenter le fonctionnement et les ateliers proposés. S'en est suivi une séance d'escalade. Le 30 mars, le CAVT a été convié à la cérémonie de cette session, où un jeune adulte a pu s'exprimer quant à cette semaine d'activités.

Courant juin, le CAVT a été de nouveau sollicité par un nouveau groupe de jeunes accompagné par la TEAME pour participer à une course caritative permettant de récolter des fonds pour faire revivre une bibliothèque mobile. L'idée étant de permettre l'accès au savoir et à la culture. Le groupe de jeunes s'est rendu au CAVT pour y présenter le projet. La course a eu lieu le 3 juillet et a permis la participation de onze jeunes adultes. Chacun a su donner de sa personne pour faire au minimum trois tours sur les cinq possibles (un tour permettant de récolter un euro).

- **Vente de crêpes au Lycée Simone Weil :**

Après la rencontre du chef de service du CAVT et la conseillère principale d'éducation du lycée Simone Weil des actions partenariales ont été pensées. Ainsi, le CAVT a organisé une vente de crêpes au Lycée Professionnel Simone Weil le jeudi 14 Décembre 2023.

Le but du projet était de mettre des jeunes accompagnés par le service en situation de travail à l'extérieur du CAVT, dans un contexte commercial réel et avec un certain niveau d'exigence.

La vente devait s'effectuer en deux temps, lors des récréations du matin et de l'après-midi. L'action a été victime de son succès et la production a été écoulee en 40 minutes lors de la récréation du matin.

La préparation en amont a consisté en la réalisation de 8 litres de pâte à crêpes et la cuisson d'environ 175 crêpes, ainsi que la préparation du matériel nécessaire à la vente (Matériel de préparation, de service et d'hygiène) la veille, mercredi 13 Décembre.

Une affiche promotionnelle a été réalisée par les jeunes.

Le jour J nous avons procédé au chargement du véhicule, rejoint le lieu de la vente et organisé l'espace de travail, à savoir :

- un poste d'encaissement (1 pro et 2 jeunes)
- un poste de réchauffage/garnissage (1 pro et 1 jeune)
- un poste de distribution crêpes et boissons (1 pro et 2 jeunes).

Le lycée nous a fourni le renfort de 3 membres du Conseil de Vie Lycéenne afin de faciliter la file d'attente.

Deux formules de vente étaient proposées : avec ou sans boissons.

A l'encaissement, nous remettions des tickets aux clients puis ils se rendaient sur le point de distribution afin de récupérer leur commande.

Petit résumé en chiffres :

- 8 litres de pâte à crêpes
- 175 crêpes dont 15 ratées soit environ 21 crêpes par litre
- 4.5 kg de Nutella
- 45 formules crêpe boisson
- 108 crêpes seules

Soit 153 crêpes vendues plus 7 crêpes offertes au personnel

- 134 crêpes Nutella
- 20 crêpes sucrées
- 6 crêpes natures

- **Semaine avec école de la 2^{ème} chance :**

Hub Olympique E2C :

L'école de la deuxième chance est un dispositif visant à accompagner des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire vers une insertion professionnelle. Il s'agit de proposer des séquences de remise à niveau et d'accompagner les jeunes vers des stages, de la formation ou de l'emploi.

Dans le cadre d'un partenariat avec les écoles de la deuxième chance, une journée sportive a été organisée. Elle permettait de rassembler les jeunes accueillis au CAVT et des différentes E2C. L'idée était de proposer des mini tournois sportifs et des jeux d'adresse aux sous-groupes constitués. Au-delà de la compétition il s'agissait d'un moment convivial, d'échange et d'amusement. Bien que cette action était intéressante le choix du gymnase ainsi que le nombre de personnes a rapidement généré de l'angoisse chez certains de nos jeunes.

La semaine du handicap E2c :

A l'occasion de la semaine du handicap en 2023, l'E2C de Cergy nous a sollicité afin de mettre en place différentes actions collectives sur une semaine. L'objectif était de faire une sensibilisation autour du handicap par le biais de différentes activités partagées (film, ateliers créatifs, visite d'une association de récolte de bouchon, ateliers partagés au CAVT...). Les activités ont été choisies par les jeunes des 2 dispositifs lors de groupe de travail qui ont eu lieu en amont de la semaine. La consigne était d'allier moments de partage, d'entraide et de réflexion autour du handicap...

Lors de cette semaine, les jeunes ont pu tisser du lien entre eux en brisant les tabous que chacun pouvait avoir.

- **Octobre rose :**

A l'occasion de l'octobre rose, l'institut Marie Curie a lancé une collecte de pochettes/trousse de maquillage fait main. Le but étant de pouvoir les redistribuer aux personnes atteintes d'un cancer du sein.

Cette action a été proposée aux jeunes adultes dans le cadre de l'atelier couture sur la base du volontariat. Les jeunes souhaitant y participer devaient donc chercher des idées de pochette en choisissant la forme, les motifs, les couleurs etc... Ils se sont occupé avec l'appui de l'encadrante, du prototype, des mesures, de la découpe et de l'assemblage de leur pochette.

Le fait d'avoir un libre choix a permis d'avoir des pochettes très originales et différentes. Les jeunes se sont pris au jeu et étaient très investis et fiers de participer à un tel projet.

Plusieurs semaines après l'envoi des créations les jeunes s'intéressaient même aux retours que nous avons pu avoir. Malheureusement, nous n'aurons pas de réponse à notre envoi.

- **Restos du cœur :**

Sur la base du volontariat, plusieurs groupes de 2-3 jeunes se sont mobilisés lors des collectes annuelles des restos du cœur. L'idée était de les sensibiliser aux difficultés sociales actuelles en privilégiant l'entraide. Pour cela il leur était indispensable d'aller vers les autres en mettant de côté leur timidité et leur difficulté à faire face à l'inconnu. Durant les collectes, les jeunes transmettaient les flyers des restos du cœur, récupéraient les denrées et

pouvaient échanger avec les personnes. Les jeunes participants furent étonnés et fiers d'avoir pu aider à leur niveau à collecter autant de nourriture et consommables.

Pour beaucoup le fait de surmonter leur peur de l'inconnu ne représentait finalement rien par rapport aux fruits de leur travail.

11. Les différentes missions de la psychologue

Dans ce bilan sont présentées les missions de la psychologue du CAVT, présente à 0,4 ETP, le lundi et le mardi.

a. Accompagnement des personnes accueillies

a.1 - Les entretiens individuels ponctuels

Cadre, déroulement et objectifs :

Les personnes accueillies au CAVT peuvent bénéficier de deux types d'entretiens individuels avec la psychologue du service :

- Les entretiens pour faire le point sur l'accompagnement au CAVT et l'avancée du projet professionnel, proposés à chaque personne accueillie et menés au moins deux fois par an (tous les 6 mois) ;
- Les entretiens qui ont pour objectif un soutien psychologique ponctuel, convenus à la demande de la personne accueillie, de l'équipe éducative ou de la psychologue.

Les entretiens ont lieu dans le bureau de la psychologue de sorte à garantir la confidentialité des dires de la personne.

Les entretiens qui ont pour objectif de faire le point sur l'accompagnement durent environ 30 minutes, alors que les entretiens de soutien psychologique durent environ 45 minutes.

Chiffres :

En 2023, environ 20 entretiens de soutien psychologique ponctuel se sont tenus et environ 25 entretiens qui avaient pour objectif de faire le point sur l'accompagnement de la personne accueillie ont été réalisés.

Commentaires et projets pour la suite :

Les entretiens individuels qui ont pour objectif de faire le point sur l'accompagnement avec les personnes accueillies ont été réguliers en 2023. Ces entretiens ont permis non seulement de faire le point sur l'avancée du projet professionnel, mais aussi de repérer des éventuels besoins complémentaires, comme des psychothérapies ou suivis médico-psychologiques. Les observations de la psychologue ont contribué à l'enrichissement de l'accompagnement proposé par l'équipe éducative. Nous souhaitons maintenir cet espace où la personne accueillie est entendue dans sa singularité, à la fois en tant que futur professionnel et sujet en devenir.

a.2 - Soutien psychologique renforcé (entretiens individuels récurrents)

Cadre et déroulement :

Les personnes accueillies au CAVT peuvent bénéficier d'un accompagnement psychologique renforcé, notamment d'entretiens individuels récurrents. Ce soutien est proposé aux jeunes dont l'insertion socio-professionnelle rencontre des freins qui relèvent de la santé mentale et qui n'ont pas pu adresser ces derniers dans le cadre d'un suivi psychologique à l'extérieur du CAVT. Ces entretiens ne remplacent pas les suivis et les accompagnements psychologiques extérieurs qui restent une priorité pour tout accompagnement psychothérapeutique.

Les entretiens récurrents ont lieu surtout le lundi matin et durent 45minutes, ils sont suivis de 15 minutes de réflexion et de prise de notes que la psychologue s'accorde dans la mesure du possible. Ils ont lieu dans le bureau de la psychologue qui garantit la confidentialité des dires de la personne. Un jeune peut bénéficier de ce soutien pour la période d'un trimestre au maximum et s'engage à honorer les rendez-vous qui lui sont proposés.

Objectifs :

Cet accompagnement renforcé a pour but d'offrir un soutien individualisé à la personne accueillie, d'identifier et d'adresser ses freins à l'insertion socio-professionnelle repérés soit par l'équipe éducative, la psychologue ou la personne elle-même. En fonction des besoins repérés et des observations faites, cet accompagnement peut donner lieu à une orientation vers un suivi thérapeutique extérieur au CAVT (CMP, HDJ, praticiens en libéral etc.).

Chiffres :

En 2023, 3 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement psychologique renforcé.

Questionnements et projets pour la suite :

Les jeunes qui ont bénéficié de ces entretiens en 2023 ont été ceux dont l'insertion socio-professionnelle était sans issue claire suite à un mal-être reconnu, ressenti par la personne accueillie au CAVT. Il serait intéressant de proposer ce soutien psychologique aux jeunes dont le parcours au CAVT débute et ainsi, faire un travail à visée préventive. Un meilleur maillage territorial favoriserait la fluidité de parcours de soin.

a.3 - Groupe de parole

Cadre :

Les groupes de parole ont lieu toutes les semaines le lundi après-midi, de 14h45 à 16h20, dans une des salles disponibles au CAVT. Un maximum de 6 jeunes participe à un groupe de parole selon le planning de la semaine pensé par l'équipe éducative. Les participants changent d'une semaine à l'autre. Les stagiaires de contact peuvent participer aux groupes de parole.

Déroulement :

- 5 minutes : accueil des jeunes, installation de la salle et introduction de l'activité ;
- 1h5minutes : expression des participants dont une pause de 5minutes ;
- 10 minutes : temps d'échange pour revenir sur ce qu'il s'est passé dans le groupe et le clôturer ;
- A l'issue du groupe, la psychologue effectuera un temps d'élaboration afin de noter ce qui a pu être observé lors de la séance, les problématiques qui ont émané et qui pourraient être des pistes de réflexion pour l'accompagnement proposé au CAVT.

Objectifs :

Les groupes de parole ont pour but de favoriser l'expression subjective et la découverte de soi des personnes accueillies au CAVT. Le cadre se doit d'être sécurisant et respecte les principes de bienveillance, bientraitance et surtout, confidentialité. La psychologue veille à la bonne application de ces principes et garantit le respect des tours de parole de chaque jeune.

Les groupes de parole peuvent être un espace d'échange libre où la parole n'a pas d'autre support que l'expression spontanée, verbale et gestuelle. Il existe aussi des groupes à médiation choisie en amont par la psychologue. La méthode de photolangage a été particulièrement investie par les jeunes, mais n'était pas la seule médiation utilisée. Ainsi, les jeunes ont pu s'exprimer à travers les activités inspirées par le théâtre, tels les jeux de rôle et les improvisations, la poésie et le dessin.

Chiffres :

En 2023, environ 32 groupes de parole ont eu lieu.

Questionnements et projets pour la suite :

Une commande de mallettes photolangage a été faite en 2023 et sera reçue en 2024.

Les membres de l'équipe éducative ont pu participer aux groupes de parole, sans qu'un éducateur soit désigné comme co-animateur de manière pérenne. L'augmentation du temps de présence de la psychologue a nettement augmenté le nombre de groupes de parole tenus. Il est à noter que certains lundis les groupes de parole n'ont pas eu lieu puisque le lundi est aussi le jour privilégié des journées de l'élégance au CAVT. Faute de jeunes présents sur site, il peut arriver que les groupes de parole n'aient pas lieu.

Les ateliers débat ont été particulièrement privilégiés cette année, parmi les 3 qui étaient prévus, 2 étaient animés par les jeunes et pensés en collaboration avec la psychologue. Les sujets de débat proposés par les jeunes concernaient le lien entre le travail et les vacances, ainsi que le travail et l'amitié.

Il serait pertinent de continuer à proposer aux personnes accueillies d'être elles-mêmes animatrices de ce temps d'expression : il s'agit d'un exercice qui favorise la confiance en soi, l'estime de soi et la construction d'un projet qui est à réaliser du début (idée) à la fin (atelier).

Les jeunes ont tendance à se saisir de cette proposition pour faire dialoguer leurs avis, expériences et convictions personnelles avec la notion « travail ». Dans ce sens, les groupes de parole et ces temps d'expression gardent toute leur pertinence au CAVT.

A la vue de la diversité des propositions de médiation ou d'activité lors de ce temps formalisé comme « groupe de parole », il serait peut-être intéressant de penser une appellation plus adéquate ou bien, de différencier deux types d'atelier/groupe de parole.

b. Travail institutionnel

b.1 - Participation aux entretiens d'admission et accueil des stagiaires de contact

Cadre et déroulement :

Les entretiens de pré-admission ont lieu lorsqu'un jeune/une jeune prend contact avec le CAVT en vue d'une éventuelle réalisation de stage de contact et par la suite, une admission. Ils sont réalisés par la psychologue en binôme avec un membre de l'équipe éducative ou le chef de service.

La personne est d'abord reçue seule, puis avec ses accompagnants. Une présentation du dispositif est faite à la fin de l'entretien, ainsi que la visite du CAVT.

La rencontre dure environ 1 heure et demie et se déroule dans une des salles disponibles qui garantit la confidentialité des échanges. La présence de la psychologue permet un éclairage clinique de la situation de la personne rencontrée, ainsi que l'appréciation de la singularité de sa parole et de sa demande. Les entretiens sont suivis d'un temps de réflexion et de discussion, ce qui permet de croiser les regards entre différents professionnels et déterminer si un accompagnement au CAVT serait envisageable pour la personne rencontrée.

Lors des stages de contact, la psychologue propose un entretien individuel au stagiaire afin de faire le point sur son expérience de stagiaire au CAVT. Ce dernier dure environ 30 minutes et se déroule dans le bureau de la psychologue.

Chiffres :

En 2023, la psychologue a assisté à environ 19 entretiens de pré-admission.

La psychologue a assisté à environ 14 restitutions de bilan de stage de contact.

Avec les stagiaires de contact, la psychologue a réalisé environ 9 entretiens de mi-parcours de stage.

Commentaires et projets pour la suite :

Le nombre d'entretiens de pré-admission réalisés en présence de la psychologue a diminué en comparaison avec le nombre d'entretiens réalisés en 2022. Cela dit, un changement s'est opéré dans le fonctionnement institutionnel de sorte que les entretiens de pré-admission puissent se dérouler en absence de la psychologue. Ainsi, les entretiens auxquels la psychologue a participé ne représentent plus l'ensemble des entretiens de pré-admission réalisés.

La psychologue a pu suivre la prise de rendez-vous de pré-admission ainsi que la mise en place des stages de contact. L'arrivée et l'accueil des jeunes au CAVT a été d'une certaine fluidité : la professionnelle a eu l'occasion de tisser des liens de qualité avec les partenaires du territoire.

b.2 - Participation aux réunions institutionnelles du mardi matin

Cadre, déroulement et objectifs :

La présence de la psychologue aux réunions d'équipe a pour objectif d'apporter un éclairage clinique à l'équipe éducative. Les réunions ont lieu une fois par semaine, le mardi matin de 9h à 12h.

Si les projets personnalisés des personnes accueillies au CAVT sont travaillés en réunion, la psychologue y apporte son avis, sinon elle est disponible pour soutenir l'équipe éducative en dehors des temps de réunion et d'une manière individualisée.

Chiffres :

En 2023, la psychologue a participé à environ 41 réunion d'équipe.

c. Projets pour l'année 2024

- Continuer à **accroître le lien avec les partenaires** du soin et de la santé mentale sur le territoire. Ce travail a été amorcé en 2023 (relation stable avec le Point Santé de la Mission locale ; contact régulier avec les CMP de Cergy-Pontoise, relation établie avec l'un des psychiatres d'HEVEA). **Les rencontres matinales** sont à envisager avec surtout les psychologues du territoire (qui exercent en libéral ou en structure médico-sociale ou en association) afin de mieux identifier leurs fonctions et les thérapies proposées et ensuite, pouvoir mieux orienter les personnes accueillies au CAVT.
- **Le projet « éloquence au rendez-vous »** se dessine comme une véritable possibilité. Il s'agirait d'une journée qui réunira les jeunes des deux CAVT autour des exercices liés à l'éloquence : débat, poésie, anecdotes par exemple. Ceci donnerait aussi une finalité aux activités proposées en groupe de parole qui serait autre que l'expression de soi et le développement personnel en lien avec l'insertion professionnelle.
- **Le projet vie affective et sexuelle (VAS)** a été initié en 2023, une séance a été maintenue avec un groupe de jeunes autour du « serious game » co-construit par l'association les Papillons blancs de la colline et les travailleurs des ESAT (à visualiser sur : [Adapei | Connexion \(almedia.fr\)](https://www.almedia.fr/)). Les jeunes du CAVT ont investi ce temps d'échange et seront partants pour continuer les échanges au sujet de la vie affective et sexuelle. Un projet peut donc être lancé pour l'année 2024 à ce sujet et devenir pérennisé, sachant que ce thème n'était pas abordé en tant que projet au CAVT de Cergy jusqu'à présent.

La documentation dont dispose la psychologue au CAVT a été enrichie en 2023, il va falloir continuer à nourrir le coin information de son bureau (brochures et prospectus en lien avec la santé).

12. Les séjours

Au cours de l'année 2023, 2 séjours éducatifs ont été proposés aux personnes accueillies pour sortir de leur cadre de vie habituel. Ils ont pour objectif de créer du lien et favoriser une bonne cohésion de groupe auprès des jeunes accompagnés. Ils nous permettent également d'avoir plus de recul et d'éléments d'observation sur des questions soulevées en équipe (rythme de vie, organisation, hygiène, alimentation...).

Avec les jeunes participants aux séjours, nous avons travaillé en amont sur l'organisation des activités, le menu, la liste, les courses, la destination et le budget, le trousseau d'affaires à apporter.

- Baie de somme :

En 2023, nous sommes allés 2 jours dans la Baie de Somme du 17 au 18 avril. Le groupe était composé de 5 jeunes volontaires et 2 encadrants. Durant ces deux jours, une sensibilisation autour de la protection environnementale a été mise en place. Pour cela une randonnée avec un guide a été effectuée dans la baie afin d'observer la faune (phoque, veau marin) et la flore.

Le deuxième jour, une visite de l'aquarium Nausicaa et des coulisses a été faite. Les jeunes adultes ont pu observer des espèces qu'ils n'avaient jamais vu auparavant et ont pu voir comment était géré la reproduction et le nourrissage de certaines espèces.

Bien que les jeunes aient pu exprimer une certaine fatigue due au rythme soutenu sur ces 2 jours, ils n'en restaient pas moins très contents. Plusieurs des jeunes participants au séjour venaient d'arriver sur le CAVT et n'avaient pas forcément créé beaucoup de liens dans le groupe. Ce séjour leur a permis de s'insérer dans le groupe en se retrouvant autour de centres d'intérêts communs.

- Bruges :

Début décembre 2023, un séjour de 3 jours a été organisé à Bruges. Le groupe était composé de 4 jeunes accueillis au CAVT et de 2 éducatrices. Sur les 3 jours, les jeunes ont pu allier plaisirs et découverte en participant à différentes activités telles que : piscine, ferme pédagogique, visite de Bruges, marché de Noël, visite du beffroi, musées.

En termes de logistique, les jeunes participaient aux tâches ménagères, à l'élaboration des repas et à l'organisation de la journée. Le rythme prévu n'était toutefois pas toujours respecté et les jeunes avaient besoin régulièrement d'être stimulés pour ne pas rester passif sur leur téléphone.

Malgré le rythme plutôt soutenu, les jeunes ont pu exprimer à plusieurs reprises avoir pris beaucoup de plaisir à participer à toutes ces activités. 3 d'entre eux décrivent ce séjour comme une grande opportunité pour eux qui viennent de contextes familiaux modestes.

Grâce à ces deux séjours, les objectifs initialement posés ont pu être relevés en permettant à l'équipe d'avoir de nouvelles informations pour l'accompagnement des jeunes plus récemment accueillis au CAVT (relations, constats...).

IV- CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Institué par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et concrétisé par le Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004 relatif au conseil de la vie sociale, le Conseil de la Vie Sociale est un outil destiné à garantir les droits des usagers et leur participation au fonctionnement de l'établissement d'accueil.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement dans lequel est accueilli l'usager. Il est également un lieu d'écoute très important, ayant notamment pour vocation de favoriser la participation des usagers. Il convient aussi de souligner que le conseil est une instance collégiale qui doit donc impérativement fonctionner de manière démocratique.

Le Conseil de la Vie Sociale donne son avis et fait des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service et notamment sur :

- ✓ L'organisation intérieure et la vie quotidienne
- ✓ Les activités
- ✓ L'animation socioculturelle et les services thérapeutiques
- ✓ Les projets de travaux et d'équipements
- ✓ L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux
- ✓ L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- ✓ Les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge...

Les avis et les propositions adoptés par les membres du Conseil de la Vie Sociale font l'objet d'un relevé de conclusions qui est, d'une part, adopté avant ou lors de la prochaine réunion du conseil et, d'autre part, adressé au président de l'association. Celui-ci doit obligatoirement faire connaître aux membres du Conseil de la Vie Sociale les suites, favorables ou défavorables, qu'il entend réserver aux avis et aux propositions formulés.

Fonctionnement :

Un compte rendu écrit est formalisé après chaque réunion du CVS, remis à tous les membres et disponible par voie d'affichage à tout le personnel de l'établissement. Il se réunit au moins trois fois par an.

L'année 2023 a vu le renouvellement de la composition du CVS dans le cadre d'élections qui se sont tenues le 8 décembre dans tous les établissements et services de l'association. **2 réunions ont été tenues en 2023.**

V- PERSPECTIVES

Le CAVT a évolué dans son projet d'établissement. L'orientation vers le milieu protégé ouvre plus de perspectives pour les projets professionnels des personnes accompagnées. En voyant le projet évoluer, nous constatons un nombre plus important d'accueils durant l'année. Nous pouvons donc dire que cette évolution de service vient répondre à un besoin indéniable des jeunes actuellement.

Un gros travail a été fourni cette année afin de tisser, consolider, renouer différents partenariats. Ce travail doit se poursuivre durant l'année 2024 pour garder l'élan de l'année 2023. Le CAVT est régulièrement sollicité pour venir échanger sur différentes prises en charge et a des instances variées. Être disponible et visible est capital pour le CAVT. En effet, le dispositif se doit d'être connu et reconnu pour les jeunes afin d'impulser une dynamique professionnelle. Les forums, les équipes techniques MDPH, les présentations AEMO, ASE ... sont devenus des rituels auxquels le CAVT adhère et participe régulièrement.

En interne, des projets se développent sans perdre de vue l'objectif principal de l'accompagnement de la structure à savoir l'insertion professionnelle. Les actions engagées en 2023 doivent être pérennisées et de nouvelles doivent voir le jour. L'équipe du CAVT se montre innovante et intéressée par les demandes des personnes accompagnées mais aussi par l'actualité. Cela permet d'apporter de la nouveauté. Cet état d'esprit doit perdurer car il permet aussi de sortir d'une routine qui devient souvent monotone pour les jeunes mais aussi par moment pour l'équipe éducative.

Enfin, malgré cet objectif d'insertion professionnelle, l'individualisation de l'accompagnement reste un axe important à ne pas perdre. Une attention particulière est portée à chacun et l'équipe du CAVT se montre à l'écoute et adapte la prise en charge en fonction de chaque profil accueilli. Ceci pour que chacun trouve sa place au Centre d'Adaptation à la Vie et au Travail et à son rythme.

Rapport d'activités conçu et rédigé par : M. BORDRON Jean Dominique, Directeur,
M. OSTIN Edouard, Chef de service,
Mme BEAUVAIS Pauline, Secrétaire,
En collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative du CAVT de Cergy.